

Fédération Française de Football

• **FOOT À L'ÉCOLE - 1^{er} degré**

Le programme Foot à l'École s'adresse aux classes de primaire, du CP au CM2. Il repose sur un double projet associant une pratique football et une production (plastique ou numérique) autour des valeurs fédérales PRETS (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité). Une valorisation matérielle est prévue pour chaque établissement participant.

Inscription via le Portail Football Scolaire :

<https://football-scolaire.fff.fr/7-foot-a-l-ecole.html>

Date limite d'inscription : 19 avril 2027

• **FIFA – FOOTBALL FOR SCHOOLS - 2nd degré**

Football for Schools s'adresse aux collégiens et collégiennes, de la 6^e à la 3^e. Développé avec la FIFA, il repose sur un double projet associant une pratique football et une production numérique valorisant les valeurs PRETS. Une valorisation matérielle est prévue pour chaque établissement participant.

Inscription via le Portail Football Scolaire :

<https://football-scolaire.fff.fr/8-fifa-for-schools.html>

Date limite d'inscription : 19 avril 2027

• **TOUTES FOOT AU COLLÈGE - 2nd degré**

« Toutes Foot au Collège » est un programme ouvert à toutes les Associations Sportives (A.S.) des collèges et s'adresse aux collégiennes de la 6^e à la 3^e, licenciées ou non, souhaitant découvrir et pratiquer le football. Il consiste à organiser une journée rassemblant les collégiennes et les joueuses de club, un mercredi après-midi, en collaboration avec un club de proximité. Une valorisation matérielle est prévue pour chaque établissement participant.

L'inscription se fait via le portail du football scolaire, rubrique « Toutes Foot au Collège » :

<https://footballscolaire.fff.fr/10-toutes-foot-au-college.html>

Date limite d'inscription : 20 mai 2027.

• **LA QUINZAINE DU FOOT - 2nd degré**

La Quinzaine du Foot s'adresse aux lycéens et lycéennes, de la seconde à la terminale. Elle repose sur un double projet associant une pratique football et une production numérique valorisant cette pratique (vidéo, montage photo, podcast...). Une valorisation matérielle est prévue pour chaque établissement participant.

Inscription via le Portail Football Scolaire : <https://football-scolaire.fff.fr/>

Date limite d'inscription : 19 avril 2027

Fédération Française de Tennis

• DISPOSITIFS FFT - 1^{er} degré

Le programme [DE LA COUR AU COURT](#), co-construit avec l'Éducation nationale, est un dispositif clé en main visant à faciliter l'enseignement des pratiques FFT à l'école (tennis, paratennis, pickleball). Il met gratuitement à disposition des enseignants des ressources pédagogiques adaptées pour transformer la cour de récréation en véritable terrain de découverte multiraquettes (kit de matériel, deux livrets et une vidéothèque présentant près de 50 situations de jeu et conseils d'experts).

Dans le prolongement de ce programme éducatif, la FFT propose un jeu-concours d'arts plastiques « [DESSINE TON ROLAND-GARROS](#) ». Le thème 2026/2027 est : « *Un pour tous, tous pour Roland-Garros !* » (célébrant les 100 ans de la victoire des Mousquetaires en Coupe Davis). Ce concours s'adresse aux élèves de la petite section au CM2 (cycles 1, 2 et 3) ainsi qu'aux sections Ulis (cycles 2/3). Les quatre classes lauréates (une par catégorie) remportent une journée d'immersion exceptionnelle au stade Roland-Garros pendant l'Opening Week 2027 du tournoi du Grand Chelem.

Dates clés à retenir :

- Du 14 septembre 2026 au 15 mars 2027, réalisation et dépôt des oeuvres par les classes.
- Jeudi 8 avril 2027, sélection des oeuvres primées par le jury.
- Du 17 au 21 mai 2027, accueil des classes lauréates à Roland-Garros.

• DISPOSITIFS FFT - 2nd degré

Le programme [FFT DE PICKLEBALL SCOLAIRE](#) a pour objectif de faire découvrir aux collégiens et lycéens une nouvelle pratique accessible, mixte et ludique, sur le temps scolaire comme péri-scolaire. Co-construit avec des professeurs d'EPS et des enseignants professionnels agréés, ce dispositif est clé en main et peut être facilement mis en place par les établissements du 2nd degré ainsi que par les associations sportives UGSEL.

Comme indiqué dans [le livret pédagogique](#), cette discipline en plein essor a de nombreux atouts et permet de diversifier l'offre d'APS / EPS.

En complément, l'UGSEL et la FFT collaborent chaque année à la mise en place de compétitions nationales par équipes mixtes dans les catégories suivantes :

- Championnats par équipes mixtes 11/12 ans
- Championnats par équipes mixtes 13/14 ans
- Championnats par équipes mixtes 17/18 ans

Fédération Française de Badminton**• LES LIVRETS SCOLAIRES « BAD IS SCHOOL » - 1^{er} degré • 2nd degré**

Ce sont des livrets destinés aux enseignants, l'objectif étant de faciliter la mise en place de cycles badminton dans leur établissement, en limitant les besoins d'infrastructures spécifiques (terrains tracés). Ces livrets sont conçus clés en main : un cycle type est proposé et les fiches explicatives sont accessibles à tous.

- [Lien Livret Maternelle](#)
- [Lien Livret Cycle 2](#)
- [badminton livret cycle 3](#)

• LE LIVRET BADMINTON AU COLLÈGE (CYCLE 4) - 2nd degré

Ce livret est destiné aux professeurs d'EPS, intervenants en EPS, encadrants des AS badminton. Il présente une situation complexe et des fiches situations pour répondre aux grandes problématiques rencontrées au badminton au collège. Chaque situation est déclinée pour être simplifiée ou complexifiée, afin de s'adapter au niveau des élèves.

- [Lien Livret collège](#)

• LES LIVRETS SCOLAIRES « BAD IS SCHOOL » - 1^{er} degré

Cette mallette comprend 8 activités autour des grandes matières enseignées à l'école (français, maths, géographie, histoire...). Ces activités permettent aux élèves d'apprendre, seuls ou par groupe, des notions en lien avec les programmes tout en se cultivant sur le badminton.

La mallette est vendue au prix de 250 €

- [Lien formulaire d'achat](#)

Fédération Française de Rugby**• LES LIVRETS SCOLAIRES « BAD IS SCHOOL » - 1^{er} degré • 2nd degré**

C'est le programme éducatif de la fédération française de rugby (FFR), déployé en partenariat avec l'UGSEL notamment, pour accompagner la pratique du rugby comme support de l'EPS et dans le cadre du sport scolaire via les associations sportives inscrites à l'UGSEL. Il vise à faire découvrir le rugby aux élèves en tant que pratiquant et aux personnels éducatifs comme outil pédagogique et d'enseignement, en s'appuyant sur ses valeurs (solidarité, respect, engagement) et en garantissant un cadre sécurisé via des formes de pratique aménagées. L'accompagnement à la formation initiale et continue des personnels éducatifs et les liens avec les éducateurs formés et agréés des clubs partenaires représentent des actions phares de la FFR.

La richesse de l'activité rugby s'entend également par sa capacité à pouvoir **s'enseigner en mixité** : en rugby à toucher quel que soit l'âge et à plaquer en mixité jusqu'aux élèves de la classe d'âge « benjamins ».

Les principales modalités de participation,

- La mise à disposition de kits pédagogiques d'accompagnement à l'animation de cycles d'enseignement de l'activité rugby.
- La mobilisation des conseillers techniques des comités départementaux et des ligues régionales ainsi que des éducateurs agréés des clubs partenaires dans l'accompagnement technique et pédagogique d'un projet d'établissement relatif à l'activité rugby.
- La mise en oeuvre de formations locales et nationales relatives à l'enseignement et à la sécurisation de la pratique du rugby au contact comme en rugby à toucher.
- La contribution à toutes les actions éducatives et citoyennes via l'utilisation de l'activité rugby pour participer au développement des compétences psycho-sociales des élèves.
- L'accompagnement à la formation initiale, continue et au suivi des jeunes officiels dans le champ de l'arbitrage et du coaching d'équipe lors des compétitions organisées par l'UGSEL. Cette contribution vise à créer des passerelles entre les jeunes arbitres de l'UGSEL et la FFR et réciproquement.
- Le champ des dispositifs relatifs à la santé des collégiens avec l'appui des « 2 heures de sport en plus au collège » et des enfants du 1er degré via les 30' d'activité physique quotidienne (30'APQ).
- La FFR peut apporter un appui matériel via ses clubs, ses comités départementaux et ses ligues régionales.

Site FFR – Écol'Ovale : https://www.ffr.fr/ffr/ecol_ovale

Livret Écol'Ovale : [PDF](#)

Livret pédagogique cycle 2 et autres outils : [Écol'ovale • guide pédagogique cycle 2 FFR](#)

Podcast : [le rugby à l'école – cycle 2](#)

Fédération Française de Tennis de Table**• LE CHALLENGE DES RÉCRÉATIONS - 1^{er} degré**

L'objectif global est de développer la pratique du tennis de table dans les écoles à travers une action autour de la Semaine Olympique et Paralympique, élargie entre le 22 mars au 9 avril 2027. Organisation d'un double challenge collaboratif à destination des écoles affiliées UGSEL

DEROULEMENT DU CHALLENGE

- Communication de l'opération à partir de mi-octobre 2026, puis à J-80 de l'opération (janvier) pour lancer les inscriptions (via un formulaire en ligne).
- Pendant la semaine Olympique et Paralympique + la semaine précédente et suivante, soit 3 semaines, organisation de 2 défis répartis sur 11 journées, simultanément dans toutes les écoles de Métropole et Outre-Mer.
- Possibilité de réaliser ce challenge seulement sur une partie de cette période.
- Une fois votre challenge terminé, et au plus tard le 15 avril, les résultats devront être transmis par mail à la FFTT.
- Si l'idéal est de réaliser les défis sur la ou les tables de ping de l'école, extérieures ou non, l'utilisation de tables « artisanales » (ex, avec 2 ou 4 tables de cantine collées + 1 filet) est aussi possible.

Volonté que le maximum d'élèves de chaque niveau scolaire participe aux 2 défis du « challenge des récréations ».

LES DEFIS DU CHALLENGE DES RECREATIONS

1- Le défi « record d'échanges »

Comptabilisation de toutes les séries d'échanges réalisées chaque jour par les élèves de chaque niveau pour obtenir le score de chaque école. 1 aller-retour réussi = 1 échange comptabilisé pour ce défi (possibilité de jouer en mode « balle qui roule » pour les CP/CE1) :

- Lors de ces 3 semaines maximum de défi, un même élève ne peut pas réaliser plus de 200 échanges comptabilisés pour son école, en additionnant ses temps de pratique (récréation, EPS, périscolaire) et ses partenaires, afin que les tables ne soient pas monopolisées par seulement quelques élèves.
- Pour permettre aux plus petites écoles moins équipées d'avoir une chance, le score final de chaque école sera divisé par le nombre de tables utilisées lors de ce défi.
- L'autonomie des enfants est favorisée dans ce comptage ... mais sous l'oeil bienveillant d'un adulte qui doit pouvoir valider les scores réalisés.
- A la fin de leur période de challenge (de 1 à 3 semaines), il sera demandé aux écoles de faire remonter leur score à la FFTT. Cette comptabilisation permettra de valider leur réelle participation, de connaître leur nombre total d'échanges cumulés et leur place dans leur département (en vue d'une dotation éventuelle).
- Le résultat de ce défi sera communiqué par la FFTT à toutes les écoles participantes. Pour récompenser les écoles les plus actives, la meilleure école de chaque département (*) sera dotée d'un kit de matériel (raquettes et balles). (*) si au moins 3 écoles participantes
- Quel que soit le score réalisé, chaque école lauréate 2026/27 à « 1 école / 1 table » ayant participé à ce challenge recevra le kit matériel et pédagogique, après réception par mail de ses résultats.

Fédération Française de Tennis de Table**2- Le défi « 100% ping »**

- Le but est de réussir à obtenir le plus fort taux d'utilisation de la ou des tables de ping de l'école (quelles qu'elles soient), en essayant de faire jouer 100% des élèves de l'école lors de ces 2 semaines du « challenge des récréations ».
- 1 échange A/R minimum par enfant est suffisant pour valider sa participation à ce défi, quelle que soit la forme utilisée (jeu libre, manège, match...). Pour les élèves de CP/CE1, une utilisation de la table en « balle qui roule » est autorisée.
- Tout comme l'autre défi, celui-ci est basé sur du collaboratif et du déclaratif. Aussi, à chaque école de trouver une organisation permettant de connaître le nombre d'élèves différents ayant participé à ce défi « 100% ping ».
- Pour ce défi, un diplôme spécifique sera envoyé à toutes les écoles ayant réussi à faire jouer 100% des élèves de l'école lors de ces 2 semaines du « challenge des récréations ».